

## Attestation pour l'examen du permis de conduire en session spéciale

Vous habitez en Communauté germanophone et souhaitez passer votre permis de conduire ? Vous avez cependant du mal à lire ou à comprendre les questions de l'examen théorique du permis de conduire ?

Auprès de l'Office de l'Emploi de la Communauté germanophone (Arbeitsamt) nous pouvons vérifier si vous êtes autorisés à passer l'examen en session spéciale.

### Qu'est-ce-que une « session spéciale » ?

Les candidats au permis de conduire ayant des difficultés de compréhension ou de lecture peuvent passer l'examen théorique dans le cadre d'une session spéciale. Lors de cette dernière, l'examinateur vous aide à comprendre les questions identiques à celles du permis de conduire régulier.

### Que dois-je faire pour être autorisé à assister à cette session spéciale ?

Vous avez besoin d'une attestation pour pouvoir passer l'examen théorique du permis de conduire en session spéciale. Auprès de l'Arbeitsamt, nous pouvons vérifier si vous remplissez les conditions d'admission à la session spéciale. Si cela est le cas, nous vous fournirons l'attestation.

Veillez nous communiquer si vous souhaitez participer à la session spéciale de l'examen théorique du permis de conduire. Envoyez-nous un message à [berufsorientierung@adg.be](mailto:berufsorientierung@adg.be) ou appelez-nous au 087/638 900 pour prendre rendez-vous.

### Comment l'Arbeitsamt vérifie-t-il si je peux assister à la session spéciale ?

Nous vous faisons passer un test. Ce test doit prouver que l'examen normal du permis de conduire est trop difficile pour vous et que vous comprenez suffisamment l'allemand, le français ou l'anglais pour pouvoir participer à la session spéciale.

Vous avez déjà passé des tests similaires (par exemple chez un médecin, un psychologue, dans une école spécialisée, chez Kaleido ou à la Dienststelle für Selbstbestimmtes Leben) ? Dans ce cas, demandez-leur les résultats de ces tests et envoyez-les nous.

### J'ai reçu l'attestation. Que dois-je faire maintenant ?

Vous pouvez prendre rendez-vous pour une session spéciale auprès du centre d'examen du permis de conduire (par exemple au centre d'examen de Lontzen, téléphone : 087/57 20 30).